

EXTRAIT DU REGISTRE
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

Séance du 25 mars 2015

L'an deux mille quinze et le vingt-cinq mars à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr André VOLLE.

Date de convocation : le 17 mars 2015.

*Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 15
votants : 15*

Résultat du vote : Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 1

*Présents : VOLLE – BEUGNET – CROZIER – TESTON – GRENIER –
HILAIRE – CORNET – LEBRAT – RIFFARD – BOUNIARD –
PIQUEMAL – EUVRARD – GAUTHIER – JOLLIVET – RAMUS –*

Excusés :

Absents :

Monsieur Michel HILAIRE a été élu secrétaire.

Objet : Participation communale à l'activité équitation classe CP de l'école primaire publique.

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité des membres présents :

- Décide de participer à l'activité équitation, classe CP de l'école primaire publique.

.../...

- Précise que le montant attribué sera de 193.00 € pour l'école Primaire publique au vu de l'état des effectifs prévisionnels aux activités (19 élèves d'Alba la Romaine) et calculé en fonction du montant de subvention sollicitée par l'école.


- Précise que la subvention sera versée sur présentation de la liste des enfants ayant réellement participés aux activités.

- Cette participation sera versée sur le compte de la coopérative scolaire.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE le 25 mars 2015.

Pour copie conforme,
Alba La Romaine,
Le 26 mars 2015.
LE MAIRE
André VOLLE.



 REÇU A
LA PREFECTURE LE
3 0 MARS 2015

.../...